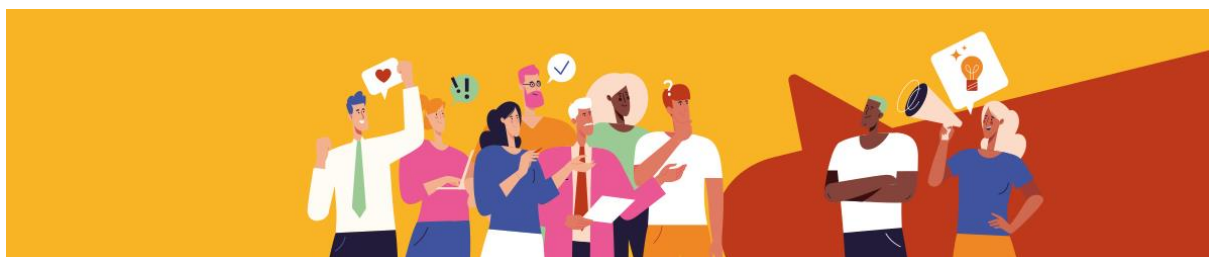




Installation du comité d'organisation du Conseil de développement



SYNTHESE DE LA RÉUNION N° 2 JEUDI 20 JUIN 2024

La **deuxième réunion d'installation du comité d'organisation du Conseil de Développement** de la Métropole de Lyon s'est tenue le 20 juin dernier, en présence de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et de Laurence BOFFET, Vice-Présidente à la Participation et aux initiatives citoyennes de la Métropole de Lyon.

Amandine TOUSSAINT, Coordinatrice du Conseil de Développement, Lisa GAUTHIER, Chargée de mission Participation citoyenne et Boucif KHALFOUN, Responsable du service Participation citoyenne, étaient chargés de l'animation.

Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon ouvre la réunion et accueille les membres du Conseil de développement (CdD). Il remercie les membres sortants qui ont choisi de poursuivre leur engagement et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, issus de la société civile et des corps intermédiaires, ainsi qu'aux habitants volontaires.

Une refonte de Conseil de développement est intervenue, afin de rendre l'instance plus proche des habitants mais aussi des élus et des services de la Métropole.

Bruno BERNARD rappelle l'importance de la contribution du CdD et de ses riches échanges, avec plus de 1 000 participants, 7 assemblées citoyennes, 150 rencontres et une première interpellation en Conseil métropolitain. Le rapport d'activité, adopté par le Conseil métropolitain en mars dernier, en témoigne.

Bruno BERNARD se dit heureux que le CdD continue à œuvrer pour l'écoute et la prise en compte des avis et des perspectives des habitants, en particulier des moins présents dans le débat public. Les nouveaux membres apportent avec eux des perspectives et des idées nouvelles, venant enrichir les travaux de l'instance.

La Métropole de Lyon, collectivité unique en France, dispose de nombreuses compétences et assure une diversité de missions et de services aux habitants. Par conséquent, les sujets dont peut se saisir le CdD sont pluriels. Après un choix collectif et une priorisation des sujets, le travail et les contributions du CdD permettront d'enrichir, de questionner et d'améliorer les missions et les services de la Métropole.

Dans un contexte politique national inquiétant, Bruno BERNARD rappelle l'importance du débat public et de l'argumentation, afin de faire émerger l'intérêt général. La mission des membres du Conseil de développement consiste à nourrir les politiques publiques de la Métropole, avec leurs perspectives, idées et analyses.

Laurence BOFFET, Vice-Présidente à la Participation et aux initiatives citoyennes de la Métropole de Lyon, remercie les membres du CdD pour leur présence. Une première séance, en avril, avait réuni les citoyens tirés au sort parmi les volontaires. Les membres qui ont souhaité rester sont encore présents et les postes vacants (corps intermédiaires et citoyens) ont été proposés.

La nouvelle formule du CdD vise une hybridation entre les représentants d'associations, engagés sur certaines questions, et les individus, mobilisant leur vécu. Il s'agit de rendre compte de l'état des débats, des éléments de consensus ou de dissensus, et de proposer aux citoyens d'échanger sur différents sujets. Le Conseil de développement doit réussir à dialoguer et à obtenir des réponses des élus.

Présentation de la soirée

Amandine TOUSSAINT se présente, ainsi que Boucif Khalfoun et Lisa Gauthier. L'objectif de la soirée est double :

- Faire connaissance, permettre la rencontre entre les associations nouvellement désignées et les citoyens, anciens et nouveaux.
- Engager le travail de partage et de choix des sujets sur lesquels le CdD se penchera à la rentrée. A l'issue de la soirée, des propositions de sujets seront construites.

Lisa GAUTHIER expose le programme de la soirée.

- Un brise-glace, pour faciliter la connaissance des membres du CdD.
- Le forum des acteurs, pour connaître et interagir avec les associations présentes, regroupées dans cinq stands thématiques.
- Formalisation des futurs sujets de travail.
- Présentation de certains d'entre eux.
- Buffet de clôture.

Brise-glace

Boucif KHALFOUN anime le brise-glace. D'une dizaine de minutes, il permet aux membres du Conseil de développement de faire connaissance.

Amandine TOUSSAINT présente l'équipe chargée d'animer la soirée et d'accompagner le Conseil de développement.

Lisa GAUTHIER détaille la composition du comité d'organisation, avec :

- Les 36 anciens membres, qui ont choisi de rester pour un nouveau mandat de deux ans.
- Les 31 citoyens volontaires, tirés au sort le 2 avril dernier.
- Les représentants de 25 structures, tous domaines d'activités confondus, désignés par les élus de la Métropole.

Les 45 membres citoyens tirés au sort viennent de toutes les conférences territoriales des maires de la Métropole de Lyon et de 28 communes.

Les structures représentées (associations, collectifs, syndicats, chambres consulaires...) sont listées.

Forum des acteurs

Amandine TOUSSAINT indique que le forum des acteurs permet de prendre connaissance des activités et travaux de 45 associations, afin d'amorcer le travail collectif des prochains mois. Les associations sont réparties en cinq grands sujets communs d'intérêt.

- Aménagement et instances de démocratie locale.
- Culture, recherche, sciences, université, éducation et jeunesse.
- Economie, emploi, insertion et syndicats.
- Social, diasporas, réfugiés et solidarités.
- Environnement.

Les participants échangent sur les missions des associations présentes et les thématiques proposées. Ils pourront ensuite travailler ensemble sur leurs sujets d'intérêt. Une déambulation libre des participants est proposée pendant 40 minutes.

Missions du Conseil de développement

Lisa GAUTHIER décrit les trois principales missions du Conseil de développement.

- Ecoute des préoccupations et des idées des citoyens.
- Médiation et mise en débat des questionnements, avec les habitants et entre les membres du CdD.
- Porte-voix des habitants et des associations, en alertant les élus de la Métropole sur les préoccupations, de ces derniers. Le CdD fait remonter ces sujets de préoccupation sous la forme d'interpellations.

Processus de choix des sujets

Laurence BOFFET explique que le Conseil de développement choisit librement ses thèmes et questions de travail.

Toutes les formes de débat sont possibles : assemblée citoyenne, réunion dans un territoire, forum, rapport, interpellation, etc.

L'instance n'est pas en mesure de traiter simultanément un grand nombre de sujets, mais plutôt deux en même temps. Pour en traiter le plus, Laurence BOFFET suggère de travailler sur de courts sujets en alternance avec des sujets plus longs. Elle attire également l'attention des participants sur les sujets trop généraux ou qui ne font pas partie des compétences de la Métropole. Le CdD peut également examiner des questions très précises, pouvant parfois rebondir. Cela peut être un moyen de faire avancer les sujets progressivement. L'enjeu est de produire plus de questions et d'obtenir des réponses.

Plusieurs formes de réponses sont possibles : rendez-vous avec un élu, avec un compte rendu de l'entretien, courrier, interpellation en Conseil métropolitain, réunion avec les services et des élus, visite de terrain, rencontre avec d'autres acteurs (acteurs économiques, bailleurs sociaux...). Si le CdD considère les réponses comme insuffisantes, il peut poursuivre son travail. Dans tous les cas, il repriorise collectivement ses sujets, parmi l'ensemble de ses thématiques de travail.

Laurence BOFFET est favorable au traitement du plus grand nombre de sujets, afin que les sujets longs ne produisent pas trop de frustrations au cours des 18 mois de travail à venir.

Le CdD peut s'intéresser aux actions mises en place ou en cours dans cette deuxième partie de mandat.

Des sujets « fil rouge » existent dans la continuité des travaux engagés du CdD, comme sur *Le Livre blanc de l'habitat*, la ZFE ou la Charte des espaces publics. Le Conseil de développement participera alors aux différents comités de suivi existants.

Lisa GAUTHIER indique que chaque membre du comité d'organisation pourra porter un sujet dans la suite du processus. Tous pourront discuter et commenter l'ensemble des sujets proposés.

A l'issue de la réunion et jusqu'au 7 juillet au soir, une boîte à sujets est ouverte sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com, pour le dépôt des sujets et les commentaires. Chaque membre peut déposer un sujet.

Du 8 au 14 juillet : vote individuel des membres du comité d'organisation sur leurs trois sujets préférés.
Semaine du 15 juillet : résultats des votes.

La réunion de rentrée, en septembre, permettra de valider ensemble que les deux sujets arrivés en tête des votes seront les premiers sujets traités.

Discussion ouverte autour des sujets. Partage des idées et travail en sous-groupes

Les sujets de travail du Conseil de développement ont une vocation interpellative. Ils ne visent pas à alimenter des travaux de recherche mais à faire écho aux préoccupations des habitants.

Des sous-groupes sont constitués, avec les membres intéressés par des thématiques communes. Ceux-ci échangent, en autonomie.

Des animateurs sont présents en appui, pour accompagner et préciser la démarche, répondre aux questions et aider dans la formulation du sujet. Les anciens membres font bénéficier les nouveaux de leur expérience.

Tous les porteurs de sujets remplissent une fiche « sujet ».

Deux sujets sont choisis dans chaque stand, pour la présentation sous forme de pitch.

Les sujets pitchés

- Pitch n° 1. Comment, dans l'habitat collectif, peut-on mutualiser des espaces, pour essayer d'avoir plus d'espace chacun ? (Catherine LAFORGUE, Directrice adjointe de la direction de l'Habitat et du logement, Métropole de Lyon)
- Pitch n° 2. La Charte de la donnée territoriale (David LEICHER AUCHAPT, Chief Data Officer de la Métropole de Lyon)
- Pitch n° 3. La précarité des étudiants et son impact sur leur santé mentale (Blandine et Tina)
- Pitch n° 4. L'engagement des jeunes (Evelyne)
- Pitch n° 5. Comment mieux former, sensibiliser les citoyens, notamment les plus jeunes, aux enjeux et aux dangers de l'utilisation des outils numériques ? (Samuel)
- Pitch n° 6. Comment mieux faire connaître l'offre culturelle métropolitaine ? (Raphaël et Philippe)
- Pitch n° 7. Que fait la Métropole de Lyon de son patrimoine immobilier vacant ? (Nicolas)
- Pitch n° 8. Comment rendre le piéton prioritaire à l'échelle de la Métropole de Lyon ? (Pascal)
- Pitch n° 9. Comment faire adhérer la population à l'enjeu climatique et l'amener à des comportements plus sobres, sur le plan énergétique ? (Alain)
- Pitch n° 10. Comment la Métropole de Lyon accompagne-t-elle et implique-t-elle les acteurs économiques dans la transition écologique ? (Leyla)
- Pitch n° 11. Comment promouvoir le développement économique sur le territoire de la Métropole, pour l'accès à l'emploi et l'insertion ? (Dimitri)
- Pitch n° 12. Une expérimentation sur les « salaires encadrés » (Mélanie)

Présentation du calendrier et des rendez-vous de la rentrée

Lisa GAUTHIER revient sur le calendrier.

Du 21 juin au 7 juillet : ouverture de la boîte à sujets sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com (accès restreint, réservé aux membres du comité d'organisation). Chaque membre peut déposer un sujet et commenter tous les autres sujets.

Du 8 au 14 juillet : vote des membres du CO sur trois sujets.

Semaine du 15 juillet : résultats des votes.

10 septembre : réunion de rentrée du comité d'organisation.

5 octobre : assemblée citoyenne de rentrée.

3 décembre : réunion du comité d'organisation

25 janvier 2025 : assemblée citoyenne.

En fin de réunion, une photo de groupe est réalisée. Les échanges se poursuivent autour d'un buffet.

La réunion est levée à 20 heures 50.

INDEX

Nous vous signalons que nous n'avons pu nous assurer de l'exactitude et/ou de l'orthographe des mots suivants.

(identité du porteur de projet), 4

(Identité du porteur de projet), 4

L'engagement des jeunes, 4